

Image not found or type unknown



Probleme entre pere et fils

Par **coco**, le **11/12/2011** à **23:04**

Bonjour, je voudrai avoir des renseignements sur les obligations de mon père en étant domicilié a son adresse sachant que j'ai 19 ans dans 1 mois je vous écris parcequ'il me refuse l'accès a la maison lorsqu'il part en wk ou autre pourriez vous me dire si il a le droit ou pas et quelle sont mes recours juridiques car il m'a mis une alarme a notre adresse a chaque sortie que puis je faire svp merci et veuillez accepter mes salutations distinguées